



Communiqué final

Atelier sous régional sur la collaboration entre les parlementaires et la société civile pour la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo

Il s'est tenu à Yaoundé, les 22 et 23 juin 2015 à l'hôtel la Falaise, un atelier sous régional sur la collaboration entre les parlementaires et la société civile pour la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo. L'événement était conjointement organisé par le Centre for International Development and Training (CIDT), Fern, Forest Peoples Programme (FPP) et la Plateforme Forêts et Communautés (CFP).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Moïse KONO, Coordonnateur de la Plateforme CFP au côté duquel on notait la présence de l'Honorable Martin OYONO, vice-coordonnateur du REPAR-Cameroun, de H.E. Brian OLLEY, Haut-Commissaire de Grande Bretagne au Cameroun et de Monsieur Carl FROSIO de la Délégation de l'Union européenne et Monsieur Yannick JADOT du Parlement Européen à travers une vidéo.

Etaient présentes, les délégations constituées des Parlementaires, des membres de la société civile (y compris la composante autochtone) et des journalistes venus du Cameroun, du Gabon, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, et de la Côte d'Ivoire, pays invité.

La rencontre de Yaoundé avait pour objectif principal de renforcer la collaboration entre les parlementaires et les organisations de la société civile (OSC) sur les questions de gouvernance forestière notamment dans le cadre des processus APV/FLEGT et REDD+ dans le Bassin du Congo.

Les échanges ont porté principalement sur les différents processus normatifs relatifs à la gouvernance forestière dans chaque pays, les rôles et contributions des OSC et des parlementaires dans l'amélioration de la gouvernance forestière ainsi que sur le partage d'expériences et de bonnes pratiques de collaboration entre ces différentes parties.





Au sortir des discussions fructueuses qui ont caractérisé ces échanges, les défis communs suivants ont été identifiés :

- L'absence de transparence dans l'attribution des concessions forestières
- Le non respect et la non application des lois et règlements
- La corruption
- Le manque de coordination au niveau des ministères sectoriels
- La faible implication des communautés dans la gestion des ressources forestières
- L'insuffisance des financements au sein des Organisations pour mener des activités sur le terrain
- La faible communication des pouvoirs publics sur les questions de gouvernance forestière

Face à ces défis, les participants ont exploré diverses opportunités de collaboration efficaces pouvant aider à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier. Il s'agit notamment de :

- Concevoir des programmes de renforcement des capacités des parlementaires et des journalistes sur les enjeux de la bonne gouvernance ;
- Participer aux processus de réformes ;
- Renforcer le dialogue avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur forestier ;
- Redynamiser les réseaux des journalistes et communicateurs intéressés par les questions forestières ;
- Intégrer les divers mécanismes régionaux de coopération sur la gouvernance forestière.

Réaffirmant leur volonté de combattre la mal gouvernance dans le secteur forestier, les pays ont identifié les actions concrètes à mener en vue d'atteindre leur objectif. Le plan d'action régional produit s'articule autour des axes suivants :

- Mise sur pied d'un groupe de pression au niveau régional qui devra s'appuyer sur le REPAR et d'autres plateformes pour influencer les institutions et autres partenaires impliqués dans la gouvernance forestière ;
- Mise en place d'un réseau des parlementaires sur la problématique des communautés locale et PA en fonctions des dynamiques des pays ;





- Création d'une liste de diffusion pour partager les informations ;
- Dynamisation des réseaux des journalistes travaillant sur les questions forestières dans les pays concernés ;
- Instauration d'un groupe sous régional ou régional de journalistes spécialisés sur la question de gestion des ressources naturelles ;
- Mise en place d'un système de suivi des politiques publiques sur la gouvernance forestière dans le cadre des plans d'actions pays OSC-Journalistes-Parlementaires à partir duquel sera construit un réseau d'échange d'informations au niveau régional.
- Organisation d'un atelier annuel à partir de 2016 aux fins d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action.

Au terme des travaux, les participants se sont engagés à :

- Mettre sur pied un comité de suivi des recommandations des idées issues de cet atelier qui sera constitué des organisations, journalistes et parlementaires qui ont pris part à la rencontre de Yaoundé ;
- Suivre les axes de collaboration et la mise en œuvre du plan d'action (par pays) chacun en ce qui le concerne.

RECOMMANDATIONS

- Considérant la volonté des pays du Bassin du Congo d'améliorer la bonne gestion du secteur forestier ;
- Considérant l'engagement des parties prenantes (Pays du Bassin du Congo, Organisations de la société civile) et particulièrement, des journalistes et communicateurs à jouer efficacement leur rôle dans la diffusion de l'information sur les forêts ;
- Considérant le travail citoyen des journalistes à la contribution au développement et de la bonne gouvernance en Afrique Centrale ;
- Considérant que l'appropriation du secteur forestier et différents processus liés à sa gouvernance par les journalistes et communicateurs est un gage de transparence et de la bonne gouvernance dans le Bassin du Congo ;





Nous, participants à “**L’atelier sous régional sur la collaboration entre les parlementaires et la société civile pour la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo**” recommandons ce qui suit:

- Insérer dans les programmes des médias audiovisuels des émissions sur la gouvernance forestière dans les pays où cela n’existe pas encore.
- Dans les pays où ce type de programme existent, les comités APV/FLEGT des pays devront fournir des contenus pour les alimenter ;
- Encourager les partenaires à soutenir par des appuis techniques et financiers la dynamique de collaboration OSC-Parlementaires-Journalistes.

L’atelier qui s’inscrivait dans la continuité des efforts déjà entrepris pour renforcer la participation de la société civile à la gouvernance forestière dans le cadre du Projet «**Mise en Œuvre de l’APV dans le Bassin du Congo, Promouvoir les Droits et la Participation des Communautés Locales et Autochtones** » avec le financement de l’Union Européenne et le DFID a réuni à Yaoundé, une cinquantaine de participants.

Fait à Yaoundé, le 23 juin 2015

Les participants

